

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	34
Présents	21
Votants par procuration	10
Absents	13
Total des votes	31

7. Finances locales
7. 5 Subventions

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. ANFRAY, M. AUBE, M. BERNARD, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DEPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MALBRANCHE, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, Mme VANNIER

Secrétaire de séance : M. Julien TIMON

Absent(s) excusé(s) : M. BEAUDOUIN, M. BIERRY, M. CHEVREAU, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. GUENNI, M. LEFRANCOIS, M. MARE, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme QUESNEY, Mme RETUREAU.

Procurations : M. BEAUDOUIN à M. DUCLOS, M. CHEVREAU à Mme MOUCHEL, Mme DUVAL à M. AUBE, Mme GAUTIER à M. CANTELOUP, M. GUENNI à Mme ROSA, Mme JEAMMET à Mme MONLON, M. LEFRANCOIS à M. DEPLANQUES, M. MAUVIEUX à Mme KOUZIAEFF, M. MESNIER à M. TIMON, Mme QUESNEY à M. DARMOIS

del_0021_2024 Demande de subvention CAF des actions 2024 découlant du projet de Centre Social

Elu rapporteur : Anne-Laure MALBRANCHE

La Ville de Pont-Audemer est fortement impliquée dans le Projet Educatif et Social Local (PESL) élaboré par la CCPAVR, dont l'une des actions est la création d'une structure de l'animation de la vie sociale diffuse sur tout le territoire.

L'animation sociale du territoire de Pont-Audemer a été identifiée comme une priorité politique, avec une attention particulière portée sur les deux quartiers de l'Europe et Passerelle classés en QPV.

Cette volonté s'est traduite par la création du projet de Centre Social, soutenue par la CAF de l'Eure via la validation d'un agrément pour 4 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.

VU l'agrément de Centre Social, actant par convention le partenariat technique et financier,

VU la politique d'action sociale de la CAF de l'Eure pour le développement des territoires au travers notamment des aides financières sur les thématiques de l'enfance-jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale,

Considérant la volonté de la Ville de Pont-Audemer d'engager des projets d'animations et d'investissements en faveur de l'enfance-jeunesse, de la parentalité et de l'Animation de la vie sociale,

La Ville de Pont-Audemer, au travers son centre social, développera, au cours de l'année 2024, et dans le respect des axes thématiques de la CAF de l'Eure :

- des projets d'animations tels que : séjour jeunes, sorties jeunes, sorties familles, animations hors les murs en aller vers, projets d'accès à la culture pour tous, développement de la participation des habitants ;
- des projets d'investissements tels que des équipements et logiciel informatiques ; le déploiement d'une nouvelle identité graphique déclinée sur différents supports ; l'acquisition de matériel d'animation ; un aménagement des locaux au travers du mobilier adapté à différents publics, la remise en état de certains équipements, l'acquisition d'éléments pour entreposer, la sécurisation des locaux, des travaux d'amélioration.

Aussi, et au regard de ce qui précède :

VU l'article 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération 118-2022 de demande d'agrément du centre social pour 4 ans auprès de la CAF de l'Eure

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'AUTORISER** le Maire à opérer différentes demandes de subvention sur fonds propres auprès de la CAF de l'Eure au cours de l'année 2024.

Le Secrétaire de Séance



Julien TIMON

Fait à PONT-AUDEMER, le 26 mars 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

